

Les entrées sur le territoire diminuent en 2024 et retrouvent leur niveau d'avant-crise sanitaire

Insee Première • n° 2107 • Juin 2026



En 2024, 438 000 personnes sont arrivées en France. Parmi elles, 85 000 sont nées en France, 40 000 sont nées françaises à l'étranger et 313 000 sont immigrées. Les entrées sur le territoire sont en baisse en 2024 comme en 2023. Elles retrouvent leur niveau de 2019, après quatre années marquées par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine.

Les personnes immigrées entrées en 2024 vivent en majorité au sein d'une famille. Certaines d'entre elles arrivent en couple, d'autres rejoignent un conjoint : cette situation est bien plus fréquente pour les femmes immigrées que pour les hommes. Les enfants arrivent pour la plupart avec leurs parents, mais 43 % d'entre eux rejoignent un parent déjà établi en France.

Entre les 1^{ers} janvier 2022 et 2023, la population résidant en France s'est accrue de 322 000 personnes, dont 51 000 en raison du solde naturel et 271 000 du solde migratoire.

En 2022, le solde migratoire des immigrés est historiquement haut (348 000) : dans le contexte du déclenchement de la guerre en Ukraine et de la sortie progressive de la crise sanitaire, les entrées ont fortement augmenté et les sorties nettement baissées. Le solde migratoire des non immigrés redevient négatif (-78 000), en raison principalement d'une forte hausse de leurs sorties du territoire, liée à une reprise de projets migratoires reportés pendant la crise sanitaire.

Au 1^{er} janvier 2023, 68,4 millions de personnes résident en France, dont 7,3 millions d'**immigrés**, selon le dernier recensement de la population. Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, la population s'est accrue de 322 000 personnes ► [figure 1](#).

L'augmentation de la population résulte du **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès, et du **solde migratoire**, différence entre les entrées et les sorties du territoire. En 2022, le solde naturel est de +51 000 : +122 000 pour les **non-immigrés** et -71 000 pour les immigrés (soit le nombre de décès des immigrés puisque par définition, il n'y a pas de naissances d'immigrés en France). Le solde migratoire est de +271 000 en 2022 : +348 000 pour les personnes immigrées et -78 000 pour les personnes non immigrées.

En combinant ces soldes naturel et migratoire, la population immigrée s'est ainsi accrue de 277 000 personnes en 2022, celle des non-immigrés de 44 000 personnes.

En 2022, le solde migratoire augmente fortement

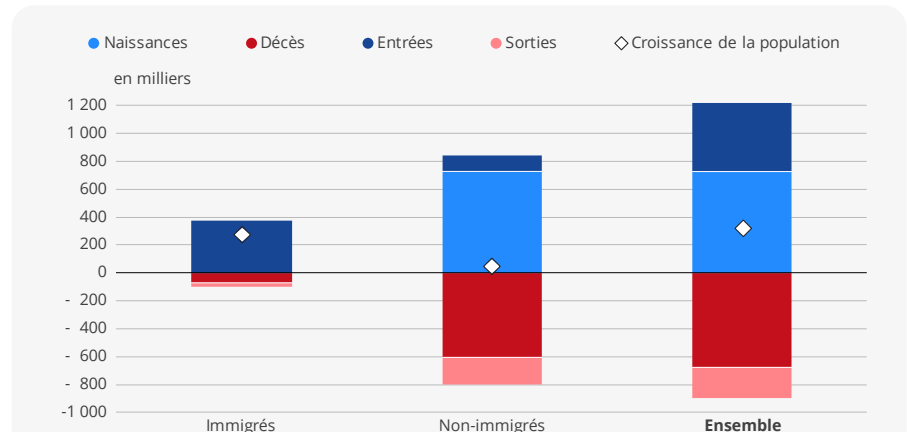
En 2022, le solde migratoire de l'ensemble de la population (+271 000 personnes) augmente par rapport à 2021 (+190 000 personnes) pour atteindre son plus haut niveau depuis 1962,

dernier pic atteint suite à l'indépendance de l'Algérie. Cette augmentation s'explique surtout par une hausse du nombre d'entrées (490 000 en 2022, contre 387 000 en 2021, soit plus de 100 000 entrées supplémentaires), alors que les sorties sont en légère hausse par rapport à 2021 (219 000 contre 197 000).

Les données européennes documentent également une forte hausse du solde

migratoire dans les pays de l'Union européenne (UE27) [[Eurostat, 2026](#)] : l'indicateur de migration nette, c'est-à-dire les entrées auxquelles sont retranchées les sorties du territoire, a triplé au niveau de l'ensemble de l'UE27 entre 2021 et 2022 (passant de +1,4 millions à +4,3 millions). En 2022, le solde migratoire est 4,0 fois plus élevé qu'en 2021 en Allemagne, en Espagne 3,8 fois plus, en Belgique 2,4 fois plus.

► 1. Décomposition de la croissance des populations immigrée et non immigrée en 2022



Notes : Le solde naturel correspond au nombre de naissances moins le nombre de décès, le solde migratoire au nombre d'entrées moins le nombre de sorties. Sur le graphique, décès et sorties sont représentés en négatif.
Lecture : Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, la population a augmenté de 322 000 personnes, dont 277 000 immigrés et 44 000 non-immigrés.
Champ : France.
Source : Insee, estimations de population, des flux d'entrées et de sorties et statistiques de l'état civil.

Dans ces pays, le solde migratoire atteint des niveaux historiquement hauts en raison notamment de l'accueil de réfugiés ukrainiens. La France ne fait donc pas exception en Europe, mais elle se distingue par une augmentation plus modérée (1,4 fois plus) de son solde migratoire par rapport aux pays qui lui sont frontaliers.

En France, le solde migratoire des immigrés a doublé en 2022 (+348 000) par rapport à 2021 (+159 000) ► **figure 2a**. Cette forte hausse s'explique par une augmentation des entrées d'immigrés (375 000, contre 283 000 en 2021), liée notamment au déclenchement de la guerre en Ukraine (entrées de 46 200 Ukrainiens en 2022 contre 1 700 en 2021) [Tanneau, 2024], ainsi que de moindres sorties du territoire.

En 2022, le solde migratoire des non-immigrés est de -78 000 personnes ► **figure 2b** : les personnes non immigrées sont plus nombreuses à partir à l'étranger qu'à entrer ou rentrer en France.

Les années 2020 et 2021 ont été atypiques en raison de la crise sanitaire, le solde migratoire des non-immigrés étant même positif en 2021, en raison de reports de projets d'expatriation ou de retours en France [Pariset, 2025].

L'année 2022 marque donc un retour aux tendances observées avant la crise sanitaire en ce qui concerne le solde migratoire des non-immigrés, les entrées (115 000) étant de nouveau inférieures aux sorties (193 000).

La part du solde migratoire dans la croissance de la population augmente fortement depuis 2017

Le solde naturel de l'ensemble de la population, qui était de +302 000

personnes en 2006, est depuis en baisse régulière [Thélot, 2026]. Cette évolution s'explique par deux phénomènes qui se cumulent : d'une part, la hausse des décès liée à l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges où la mortalité est plus élevée et, d'autre part, la baisse des naissances depuis 2011. Le solde naturel s'établit en 2022 à +51 000 personnes.

À l'inverse, le solde migratoire de l'ensemble de la population augmente fortement à partir de 2017. Ainsi, le solde migratoire est trois fois plus élevé entre 2017 et 2022 qu'entre 2006 et 2016 (en moyenne, +180 000 personnes contre +59 000).

Le solde migratoire était fortement inférieur au solde naturel entre 2006 et 2016, il le dépasse depuis 2020. La croissance de la population s'explique de plus en plus par le solde migratoire.

Les entrées sur le territoire en 2024 retrouvent leur niveau d'avant-crise

Pour les années 2023 et 2024, le solde migratoire n'est pas encore connu, mais les entrées sur le territoire donnent de premières informations sur les flux migratoires. En 2024, 438 000 personnes sont entrées en France pour s'y installer pour au moins un an ► **figure 3**. Parmi elles, 85 000 sont nées en France, 40 000 sont nées françaises à l'étranger et 313 000 sont immigrées, c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger. En 2024, les entrées sur le territoire retrouvent un niveau proche de celui de 2019 (433 000) après quatre années atypiques, caractérisées par des niveaux plus faibles que la moyenne en 2020 et 2021 (371 000 et 387 000), et plus élevés en 2022 et 2023 (490 000 et 467 000).

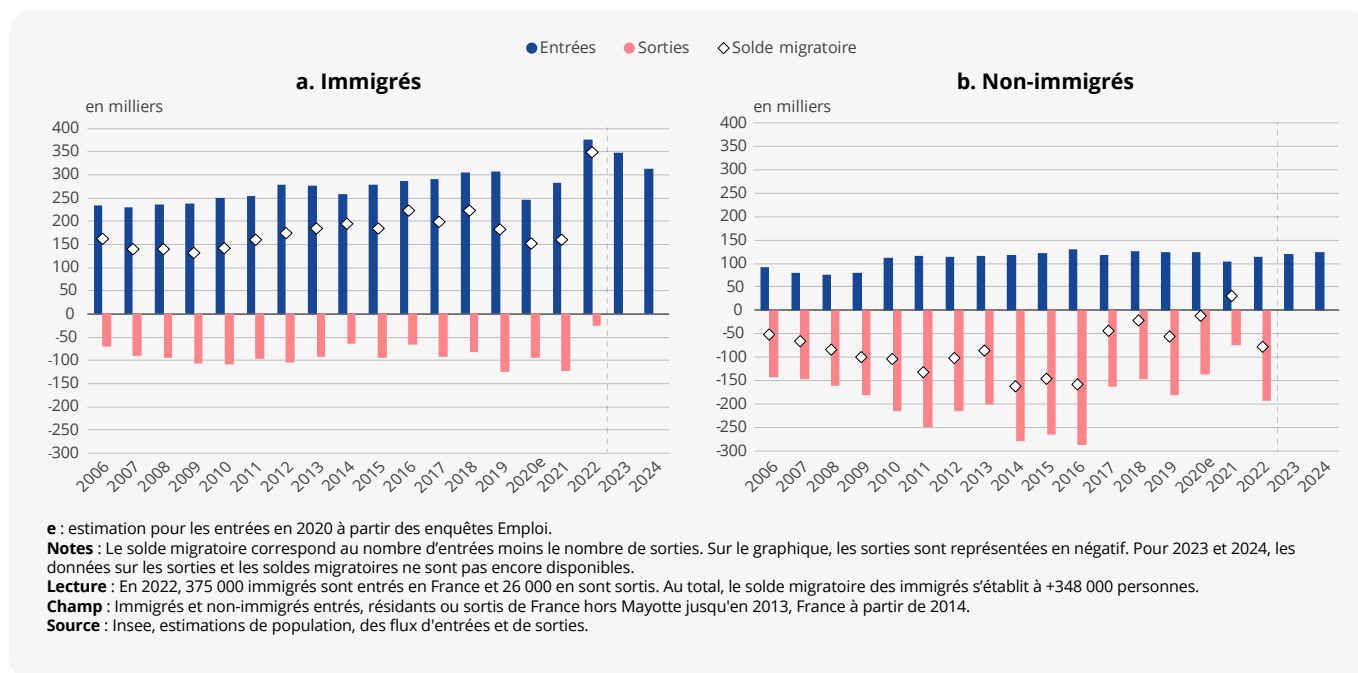
Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2024, 144 000 sont nées en Afrique, 83 000 en Europe, 57 000 en Asie et 30 000 en Amérique ou Océanie. Toutes origines confondues, le nombre d'entrées de personnes immigrées diminue de 10 % entre 2023 et 2024, après -9 % entre 2022 et 2023. Cette baisse concerne toutes les régions d'origine. Le recul le plus marqué concerne les personnes immigrées originaires d'Europe (-13 %), notamment des pays européens n'appartenant pas à l'UE27, dont le nombre d'entrées diminue de 19 % par rapport à 2023. Même si les entrées d'immigrés nés en Ukraine diminuent progressivement depuis 2022, elles demeurent trois fois plus élevées (5 800) que pour les années précédant le déclenchement de la guerre (autour de 2 000 par an en moyenne).

Plus de la moitié des immigrés âgés de 25 ans ou plus entrés en France en 2024 sont diplômés de l'enseignement supérieur

Toutes origines confondues, la moitié des immigrés entrés en France en 2024 ont entre 18 et 36 ans. Ceux originaires d'Afrique hors Maghreb sont particulièrement jeunes : un quart des immigrés entrés en France en 2024 nés dans ces régions ont moins de 16 ans et la moitié moins de 23 ans. Parmi les nouveaux immigrés européens, ceux nés en Espagne, en Italie ou au Portugal sont plus jeunes que les autres : ils sont âgés en moyenne de 28 ans, contre 33 ans pour les autres pays d'Europe.

Parmi les immigrés âgés de 15 ans ou plus entrés en France en 2024, 22 % font des études au début de l'année 2025. Cette situation concerne principalement ceux qui sont âgés de 15 à 24 ans, dont 55 % sont étudiants, contre seulement 7 % de ceux âgés

► 2. Flux migratoires depuis 2006



de 25 ans ou plus. La majorité des entrants âgés de 25 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur : c'est le cas de 51 % des immigrés et de 75 % des non-immigrés entrés en France en 2024, contre 34 % de l'ensemble de la population du même âge. Ce constat relève à la fois d'un effet de structure (les entrants sont plus jeunes) mais aussi d'un effet de sélection : les personnes qui immigreront en France sont souvent issues des fractions les plus éduquées de leur pays d'origine [Beauchemin et al., 2026]. Cette part est plus faible pour les nouveaux immigrés originaires d'Afrique hors Maghreb (44 %) et d'autres pays européens que ceux de l'UE27 (47 %). Elle est au contraire plus élevée pour les nouveaux immigrés venant du Maghreb (54 %) ou des pays de l'UE27 hors Europe du Sud (54 %). Parmi l'ensemble des immigrés de 25 ans ou plus entrés en France en 2024, les femmes sont un peu plus fréquemment diplômées de l'enseignement supérieur (52 %) que les hommes (49 %).

Un peu plus de la moitié (53 %) des immigrés entrés en France en 2024 sont des femmes. Alors que cette part de femmes diminuait tendanciellement depuis le milieu des années 2010 (de 53 % en 2006

à 51 % en 2023) [Pariset, Tanneau, 2025], elle augmente de 2 points en 2024.

55 % des immigrés de plus de 15 ans entrés en 2024 sont en emploi ou suivent des études

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2024 et âgées de plus de 15 ans, 55 % sont en emploi (33 %) ou en études (22 %) début 2025. Cette proportion est de 73 % pour celles originaires d'un pays de l'UE27 contre 53 % pour celles nées en Asie et 50 % pour celles originaires d'Afrique. Ces différences proviennent surtout de la part de personnes en emploi, qui varie selon l'origine migratoire en raison notamment de différences d'âge, de sexe ou de niveau de diplôme. Les immigrés originaires d'un pays de l'UE27 entrés en France en 2024 sont en moyenne plus âgés et moins fréquemment sans diplôme que ceux venus d'Asie ou d'Afrique.

Les femmes immigrées entrées en France en 2024 sont bien moins fréquemment en emploi et plus souvent inactives ou au chômage que leurs homologues masculins. Parmi l'ensemble des femmes immigrées

entrées en France en 2024 et âgées d'au moins 15 ans, 26 % se déclarent en emploi au début de l'année 2025 (contre 41 % pour les hommes), 21 % au chômage (contre 15 %) et 31 % inactives mais non étudiantes (contre 22 %) ; la part de femmes se déclarant étudiantes est équivalente à celle des hommes (22 %). En revanche, les femmes non immigrées entrées en France en 2024 et âgées d'au moins quinze ans sont plus souvent étudiantes (26 % contre 18 % pour les hommes) et moins souvent inactives et non étudiantes (13 % contre 12 % pour les hommes).

58 % des immigrés arrivés en 2024 vivent au sein d'une famille

Parmi les personnes immigrées entrées en France en 2024, 91 % vivent dans un logement ordinaire, soit 7 points de moins que les personnes non immigrées entrées la même année. Les autres vivent majoritairement en communauté (foyer ou résidence sociale ou médico-sociale, établissement pour élèves ou étudiants, etc.).

Les personnes nouvellement arrivées sur le territoire ne sont pas forcément arrivées isolément. Si les personnes vivant seules dans un logement ordinaire représentent 18 % des immigrés entrés en 2024, la majorité d'entre elles vivent dans une famille début 2025 : 33 % sont des adultes en couple avec ou sans enfants, 3 % des adultes en famille monoparentale et 22 % sont des **enfants**. 15 % sont des personnes vivant hors famille dans un ménage de plusieurs personnes : il s'agit principalement de situations de cohabitation avec des personnes qui ne sont pas des membres de la famille (étudiants accueillis dans des familles, par exemple).

Les femmes immigrées arrivées en 2024 rejoignent plus souvent leur conjoint que ne le font les hommes

57 % des immigrés entrés en 2024 et vivant dans un **ménage** vivent en couple cohabitant. Les femmes sont plus souvent dans cette situation (63 %) que les hommes (50 %) ► **figure 4**. Dans la plupart des cas (75 %),

► 3. Caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées en France en 2024

Origines	Nombre d'entrées en 2024 (en milliers)	Évolution du nombre d'entrées par rapport à 2023 (en %)	Âge à l'arrivée (en années)			Part de femmes (en %)
			1 ^{er} quartile	Âge médian	3 ^e quartile	
Afrique	144	-9	18	24	33	52
Maghreb	63	-13	20	26	35	55
Autres pays d'Afrique	81	-6	16	23	32	50
Asie	57	-10	19	28	43	52
Turquie, Moyen-Orient	18	-7	18	25	38	52
Autres pays d'Asie	39	-11	21	26	35	52
Europe	83	-13	20	28	38	54
Espagne, Italie, Portugal	22	-10	20	25	35	53
Autres pays de l'UE27	32	-8	20	29	46	54
Autres pays d'Europe	30	-19	18	30	46	55
Amérique, Océanie	30	-6	20	28	38	56
Ensemble des immigrés	313	-10	19	26	36	53
Ensemble des non-immigrés	125	+4	18	24	34	50
Ensemble	438	-6	18	25	36	52

Notes : Les personnes non immigrées sont celles nées en France ou nées françaises à l'étranger. Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en 4 parts égales.

Lecture : En 2024, 63 000 immigrés originaires du Maghreb sont entrés en France, 13 % de moins qu'en 2023. La moitié d'entre eux ont moins de 26 ans.

Champ : Personnes entrées en France en 2024.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2025.

► 4. Vie de famille des immigrés entrés en France en 2024

a. Vie en couple

Situation conjugale	en %		
	Femmes	Hommes	Ensemble
Vit en couple	63	50	57
avec un autre immigré	76	74	75
entré la même année	39	68	49
entré avant	61	32	51
avec une personne non-immigrée	24	26	25
entrée la même année	23	25	24
pas entrée la même année	77	75	76
Ne vit pas en couple	37	50	43

Lecture : 63 % des femmes immigrées entrées en 2024 vivent en couple. 76 % d'entre elles vivent en couple avec une personne également immigrée. Parmi elles, 39 % ont immigré la même année que leur conjoint.

Champ : Personnes immigrées entrées en 2024 et vivant dans un ménage ordinaire, qui sont soit personne de référence, soit conjointe de la personne de référence.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2025.

b. Cohabitation enfants parents

Situation	en %	
	Femmes	Hommes
Vit avec un seul parent	27	27
dont : avec sa mère	72	72
Est arrivé la même année	40	40
Est arrivé après	59	59
Vit avec deux adultes, dont au moins un parent	73	73
Est arrivé après les deux adultes	37	37
Est arrivé la même année qu'un des deux adultes	29	29
Est arrivé la même année que les deux adultes	35	35
Ensemble	100	100

Lecture : 27 % des enfants immigrés entrés en 2024 et vivant dans un ménage ordinaire vivent avec un seul parent. Parmi eux, 40 % sont arrivés la même année que celui-ci.

Champ : Enfants immigrés arrivés en 2024 et vivant dans un ménage ordinaire. Enfant de la personne de référence ou de son conjoint.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2025.

ces personnes sont en couple avec une personne elle-même immigrée. Pour autant, les deux membres du couple ne sont pas forcément arrivés la même année : dans la moitié des cas, l'autre membre du couple est arrivé avant 2024 sur le territoire. En particulier, les femmes immigrées entrées en 2024 sont majoritairement arrivées après leur conjoint (61 %) alors que 68 % des

hommes sont arrivés en même temps que leur conjoint. Lorsque les arrivées n'ont pas lieu la même année, 13 ans séparent en moyenne l'arrivée du premier conjoint par rapport au second. Si les femmes immigrées rejoignent davantage leurs conjoints que l'inverse, elles sont toutefois plus nombreuses qu'auparavant à migrer de façon autonome ou à devancer leur conjoint [Beauchemin et al., 2013].

Une personne nouvellement arrivée sur quatre est un enfant

69 000 enfants immigrés vivant dans un ménage sont arrivés en France en 2024, soit environ 22 % des entrées de personnes immigrées. La moitié entre d'eux ont entre 6 et 17 ans. La majorité d'entre eux (73 %) vivent avec deux adultes, dont au moins un parent. Les autres vivent dans une famille monoparentale, en grande majorité avec leur mère (72 %).

43 % des enfants sont venus rejoindre un parent déjà établi en France. Cette situation est plus fréquente pour ceux vivant en famille monoparentale : elle concerne 59 % d'entre eux. Parmi ceux qui vivent avec deux adultes, 37 % sont arrivés après les deux adultes, 29 % la même année qu'un des deux et 35 % en même temps que les deux adultes. ●

Chloé Pariset (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Définitions

Un **immigré** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. L'origine d'un immigré est déterminée par son pays de naissance. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restent étrangers. Un individu continue à être immigré même s'il acquiert la nationalité française.

Un **non-immigré** est une personne née en France ou née française à l'étranger et résidant en France.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Un **enfant** est une personne, sans limite d'âge, vivant dans le même ménage que son père et / ou sa mère. Il peut être en couple ou avoir lui-même des enfants dans le ménage.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

► Méthodes

Le **solde migratoire** est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population entre deux recensements et le solde naturel de l'année issu de l'état civil. Ses évolutions reflètent les fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage et de collecte du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2023, le solde migratoire est actuellement connu jusqu'en 2022.

À l'occasion de la diffusion du bilan démographique 2023, un ajustement statistique a été introduit pour tenir compte d'évolutions de protocole de la collecte du recensement et d'évolutions démographiques exceptionnelles dues à la crise sanitaire. Une explication détaillée est disponible sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Les **entrées** sur le territoire français sont estimées à partir des enquêtes annuelles de recensement (EAR) [Brutel, 2014].

La dernière EAR disponible étant celle de 2025, les entrées sont actuellement estimées jusqu'en 2024.

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement pour l'année 2021 n'a pu avoir lieu. L'indisponibilité de cette source a nécessité d'adapter le calcul des entrées en 2020, en estimant un nombre d'entrées en évolution par rapport à la dernière année connue à partir d'autres sources.

Les **sorties** ne sont pas observées directement, elles sont estimées par différence entre le solde migratoire et les entrées. Elles intègrent donc par construction les incertitudes liées au mode de mesure du solde migratoire ainsi que celles liées à l'estimation des entrées. Les sorties, comme le solde migratoire, sont connues jusqu'en 2022.

Les **estimations par catégorie de population** (immigrés, non immigrés) sont issues de la mise en regard des statistiques de l'état civil, du recensement et des estimations d'entrées. Elles nécessitent des estimations de mortalité car les statistiques de l'état civil ne permettent pas de savoir si une personne décédée est immigrée. Les **ajustements statistiques** sont répartis entre les catégories de population proportionnellement à leur taille avant ajustement.

Les données étant arrondies au millier, l'arrondi pour l'ensemble de la population peut différer de la somme des arrondis calculés sur des catégories de population, et l'évolution de la population peut différer de la somme des soldes naturel et migratoire.

► Sources

Le **recensement de la population** permet de connaître le nombre de personnes résidant en France et leur profil. Il comptabilise les personnes installées en France depuis un an ou plus ou qui envisagent de s'y installer pour un an ou plus. Ainsi, ne sont pas comptabilisés les étudiants qui poursuivent une année de scolarité de septembre à juillet, les travailleurs venus pour un contrat de moins de douze mois ou encore les personnes ne vivant qu'une partie de l'année en France. En revanche, sont comptabilisées toutes les personnes résidant en France indépendamment de leur situation administrative, y compris les personnes en situation irrégulière, sans les identifier en tant que telles. Chaque recensement est issu du cumul de cinq **enquêtes annuelles de recensement (EAR)**.

En l'absence d'EAR 2021, les données du recensement de la population ont été **réajustées** pour 2019, 2020, 2021, et 2023 afin de prendre au mieux en compte les caractéristiques sociodémographiques de la population pour ces quatre années.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

► Pour en savoir plus

- **Beauchemin C., Ichou M., Simon P.** (sous la direction de), « [Trajectoires et Origines 2](#) », Ined Éditions, 2026.
- **Eurostat**, « [Net migration by age and sex](#) ».
- **Thélot H.**, « [Bilan démographique 2025](#) », Insee Première n° 2087, janvier 2026.
- **Barrau A., Tanneau P.**, « [Rénovation de la méthodologie d'estimation des entrées en France](#) », Documents de travail n° 2025-11, mai 2025.
- **Pariset C.**, « [Des entrées sur le territoire en baisse en 2023, mais toujours à un niveau élevé](#) », Insee Première n° 2050, mai 2025.
- **Pariset C., Tanneau P.**, « [Entre 2006 et 2023, le nombre d'immigrés en France augmente et leur niveau de diplôme s'améliore](#) », Insee Première n° 2051, mai 2025.
- **Tanneau P.**, « [Flux migratoires : des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine](#) », Insee Première n° 1991, avril 2024.
- **Brutel C.**, « [Estimer les flux d'entrées sur le territoire à partir des enquêtes annuelles de recensement](#) », Documents de travail n° F1403, juin 2014.
- **Beauchemin C., Borrel C., Régnard C.**, « [Les immigrés en France : en majorité des femmes](#) », Population et Sociétés n° 502, Ined, août 2013.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Maquette :
L. Lamy-Verdin
A. Bathias

Code Sage : IP262107
ISSN 0997-6252
© Insee 2026
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



**Directeur de la
publication :**
Fabrice Lengart

Rédaction :
A. Evrard

@insee.fr
@InseeFr
www.insee.fr

Insee